

Annexe 1

Analyse de l'IGEN

Chorales et orchestres dans le second degré

Synthèse des questions 11 & 12 de l'enquête EAC

DGESCO



Novembre 2010

Chorales en collège

Il existe 4590 chorales pour 7011 collèges (publics et privés) ; 65,47% des collèges publics et privés proposent un enseignement complémentaire de chant choral.

Cette proportion – qui reste importante – est en diminution depuis une précédente enquête menée durant l'année scolaire 2005-2006. En effet, l'absence de statut qui puisse reconnaître cet enseignement complémentaire optionnel comme vecteur remarquable de l'éducation musicale et artistique alliée à la pression croissante pesant sur les moyens des EPLE contribuent à fragiliser de nombreuses chorales. Il y a une dizaine d'années, celles-ci étaient la plupart du temps comptées pour deux heures dans le service d'un professeur d'éducation musicale et de chant choral. Même si la présente enquête ne porte pas sur cet aspect, nous savons qu'aujourd'hui la charge d'enseignement du chant choral intégrée au service est devenue l'exception, *a fortiori* avec l'équivalence 1 heure chorale = 2 heures service. Les heures supplémentaires ont pris le relais selon des formes et critères d'une grande diversité. Alors qu'il semble que les chorales puissent profiter d'un statut particulier au regard de la place qu'elles occupent au sein de l'offre de formation d'un EPLE, leur fréquente inscription au sein de l'accompagnement éducatif en modifie le statut, la reconnaissance comme enseignement complémentaire, et donc la portée éducative.

Au niveau territorial, un développement du chant choral scolaire dépend également des moyens donnés à son accompagnement. Formations sur répertoires ciblés, organisation de concerts associant plusieurs établissements, recherche et montage de partenariats avec des scènes professionnelles, des musiciens, des chefs de chœur ou des metteurs en scène, mobilisation des collectivités territoriales, tout ce travail est essentiel à l'entretien d'une dynamique visant la qualité artistique des productions des chorales comme celle de la plus-value éducative apportée. Les moyens en décharge donnés à tous ces titres à des professeurs chevronnés travaillant sous la responsabilité des IA-IPR tendant à s'amenuiser voire à

disparaître, on ne peut que s'inquiéter des conséquences que cela pourrait avoir dans les années qui viennent sur la mobilisation et la qualité de l'action pédagogique des professeurs en ce domaine.

Répartition public / privé

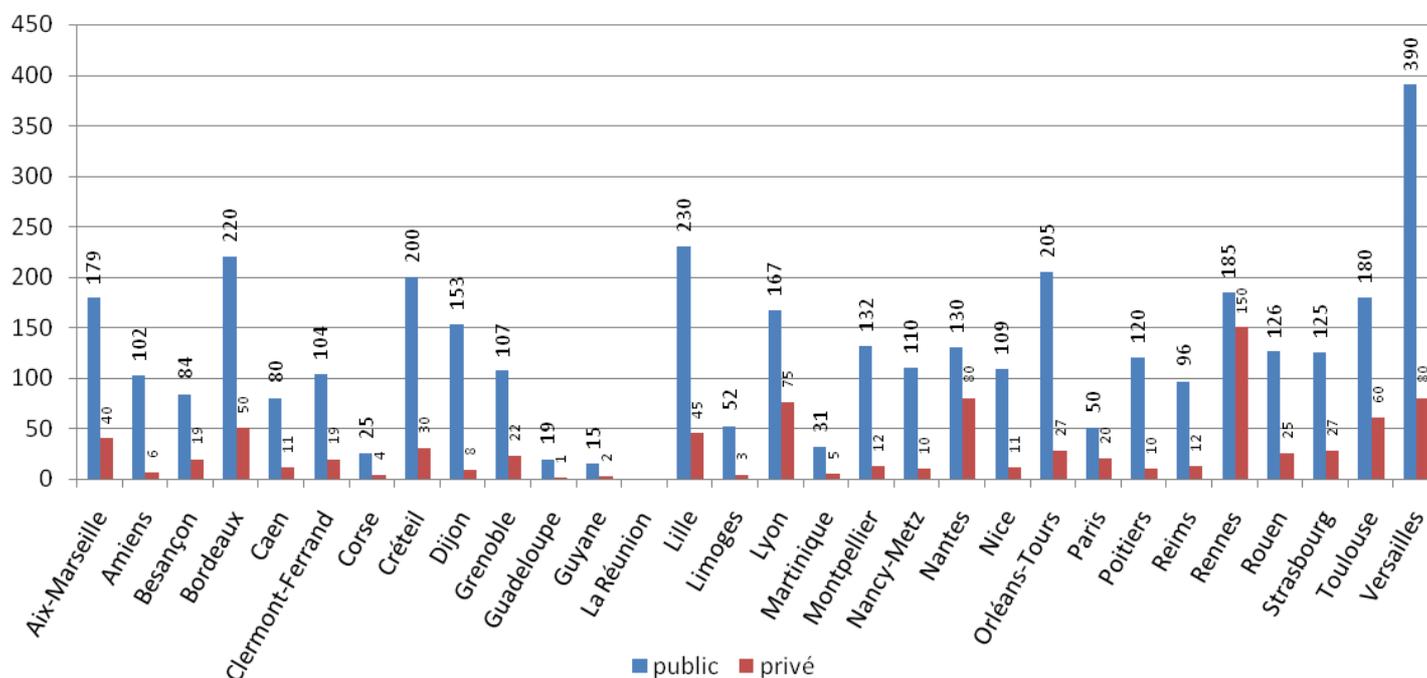


65,47% de l'ensemble des collèges organisent une chorale

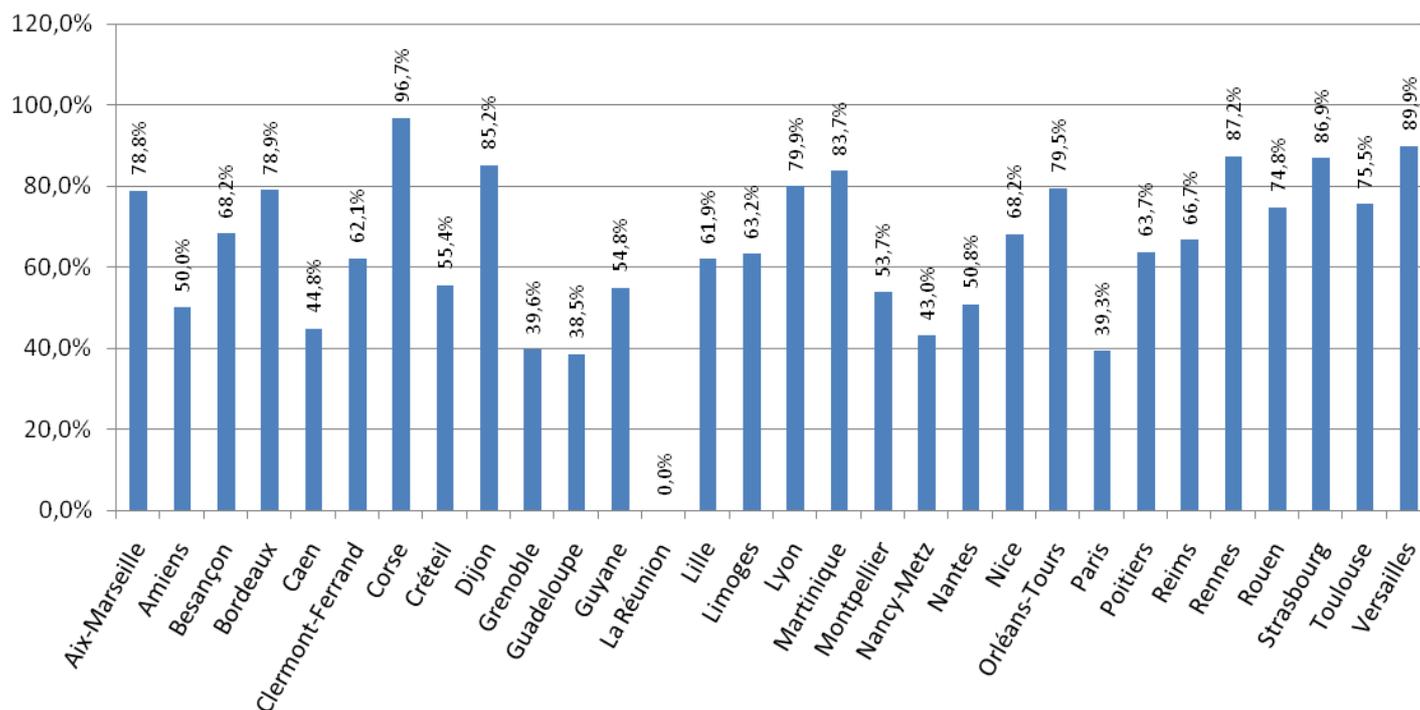
71,13% des 5238 collèges publics

48,73% des 1773 collèges privés

Répartition public / privé des collèges organisant une chorale (par académie)



Proportion de collèges (publics et privés confondus) organisant une chorale (par académie)

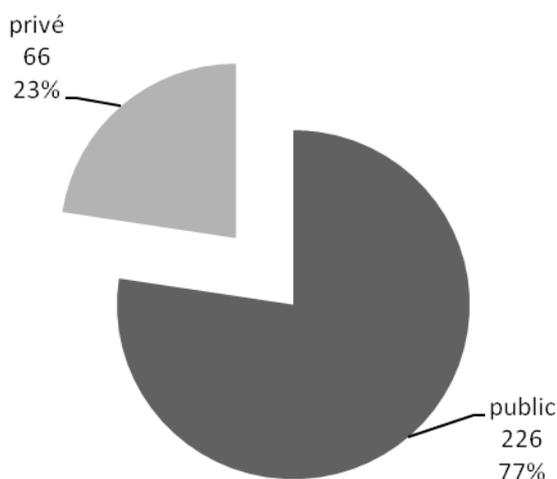


Chorales en lycée

Nombre total de lycées organisant une chorale = **292** pour 2623 lycées (LEGT publics et privés), soit **11,13%**

De 65% des collèges, nous passons à 11% des lycées organisant une chorale. Cette marche très importante s'explique simplement par l'absence de professeur spécialisé dans tous les lycées, notamment au sein des LEGT. Ils ne sont en effet présents que lorsqu'un enseignement musical au poids horaire significatif y est proposé. Et dans ce cas, les lycées proposent systématiquement une chorale ou un orchestre, sinon les deux.

Répartition public / privé

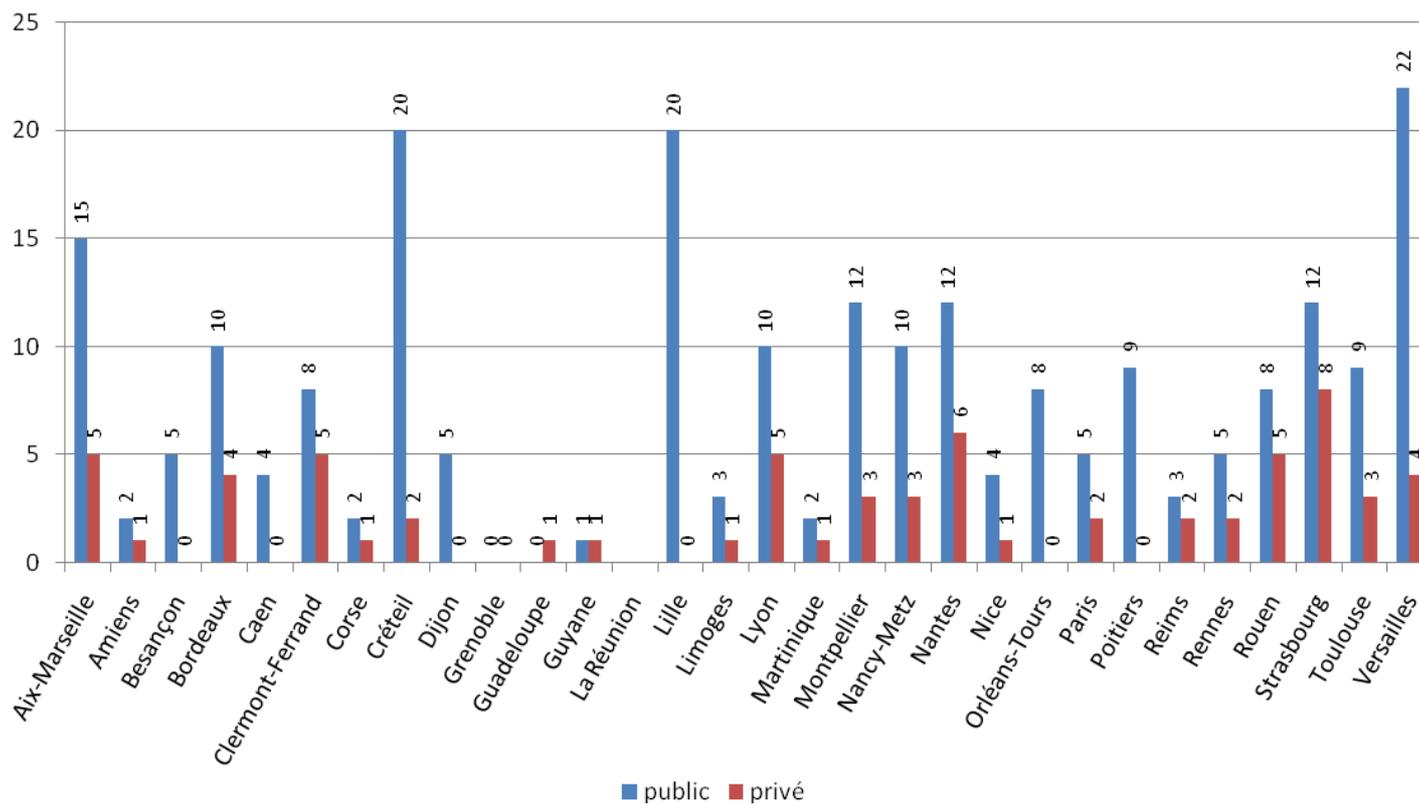


11,13% de l'ensemble des lycées (LEGT) organisent une chorale

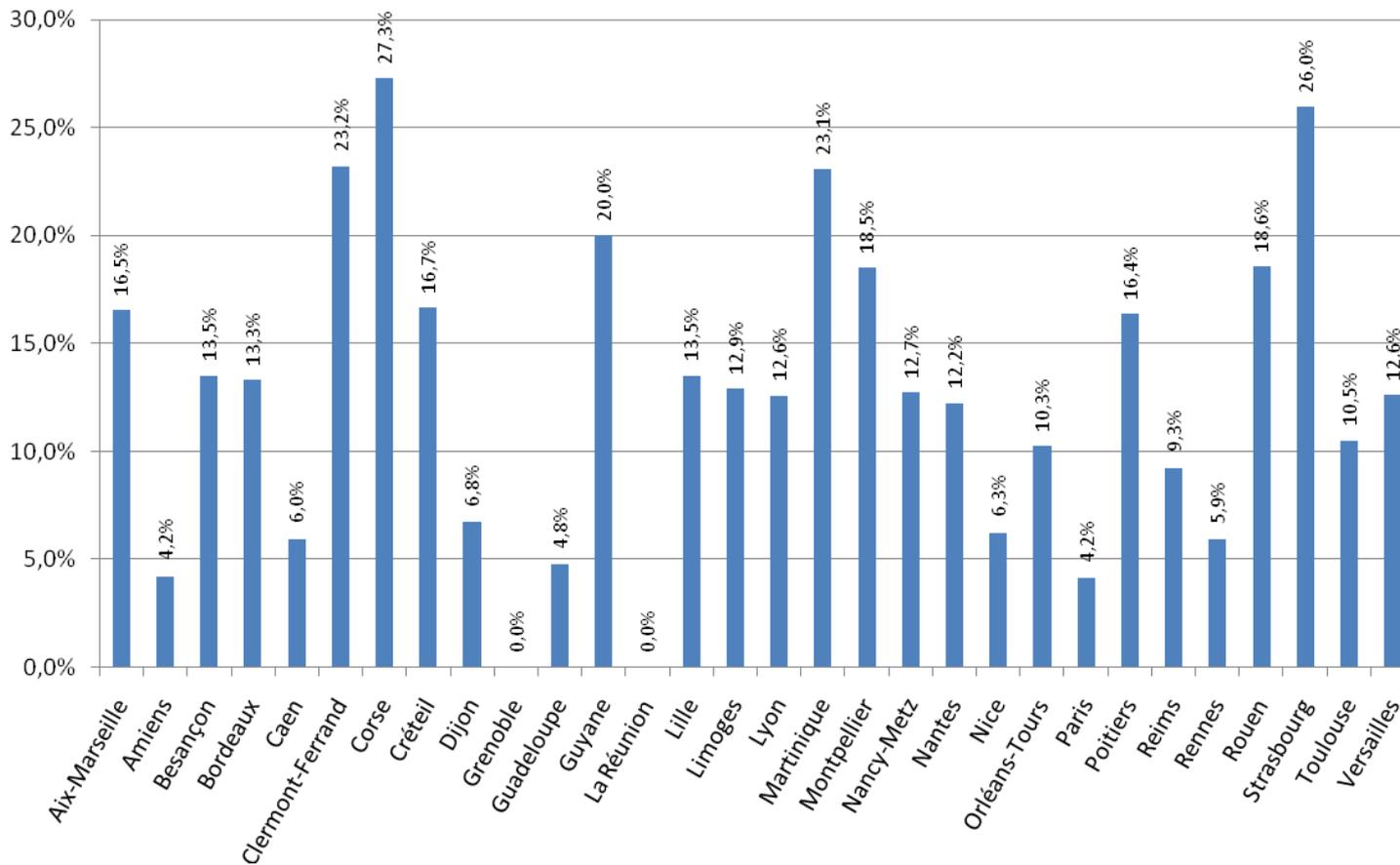
14,54 % des 1554 lycées publics (LEGT)

6,17% des 1069 lycées privés (LEGT)

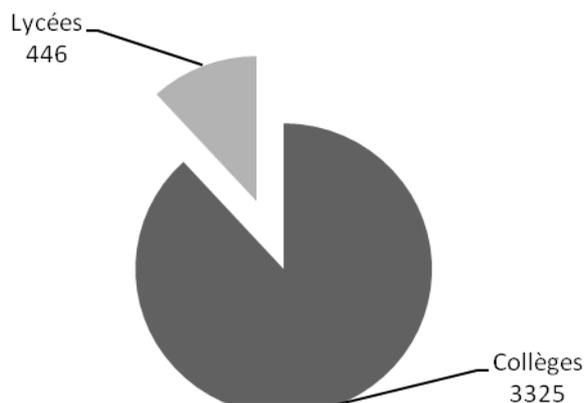
Répartition public / privé des lycées organisant une chorale (par académie)



Proportion de lycées (LEGT publics et privés confondus) organisant une chorale (par académie)



Concerts – Collèges & lycées



La majorité des chorales de collège – voire de lycée – participe à des concerts réunissant, sur un programme commun travaillé durant toute l'année scolaire, plusieurs chorales. Ainsi, et en terme statistique, une chorale de collège donne moins d'un concert par an (*cf. infra*, 0,7).

Mais, dans la réalité de l'expérience artistique vécue par l'élève-choriste, chaque chorale donne au moins 1 concert par an, et le plus souvent davantage : en moyenne, **chaque élève-choriste donne chaque année bien plus d'un concert.**

Une prochaine enquête gagnerait à faire apparaître plus clairement cette importante nuance.

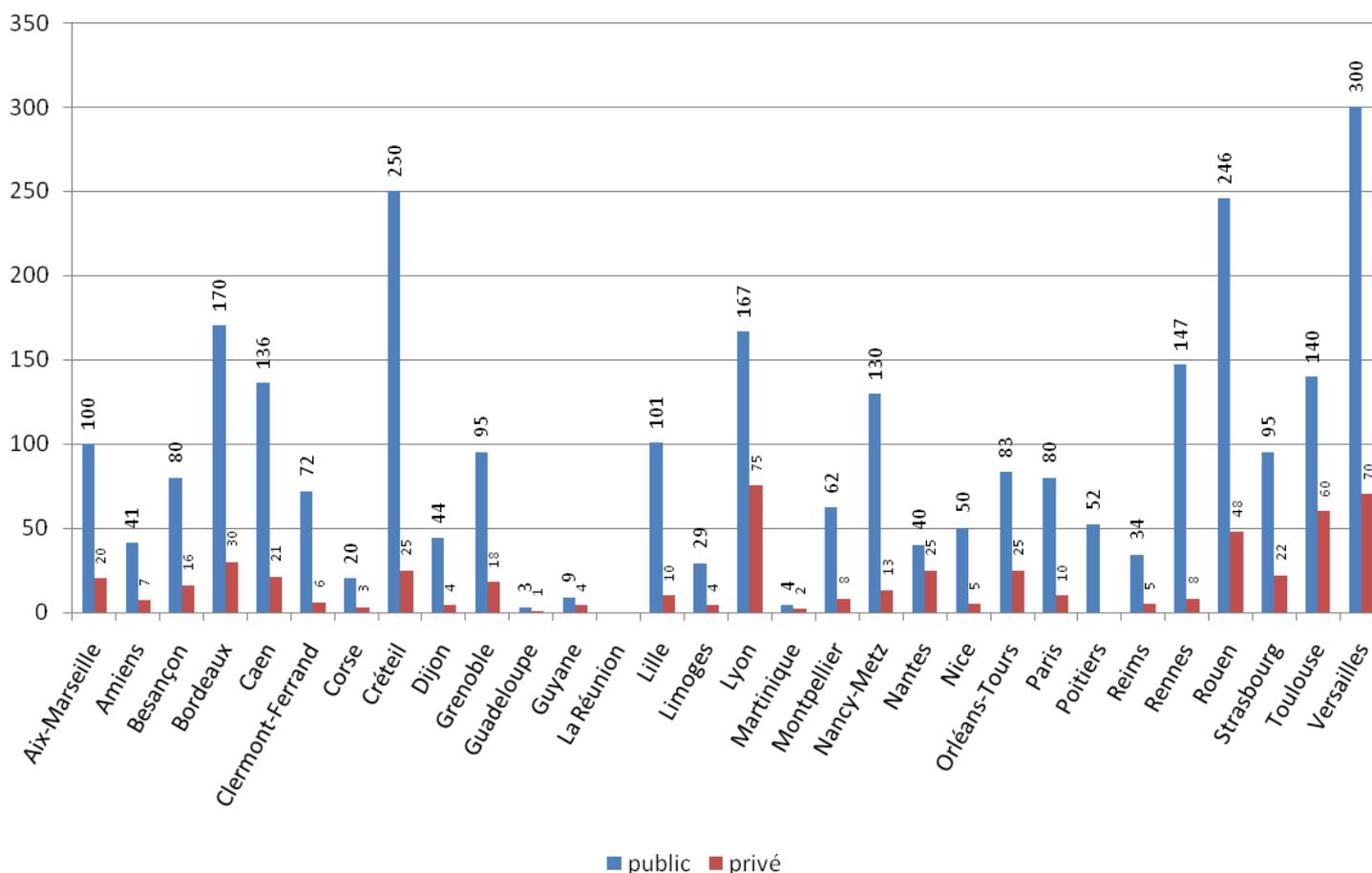
Concerts - Collèges

Nombre total concerts donnés par les chorales de collège = **3325**

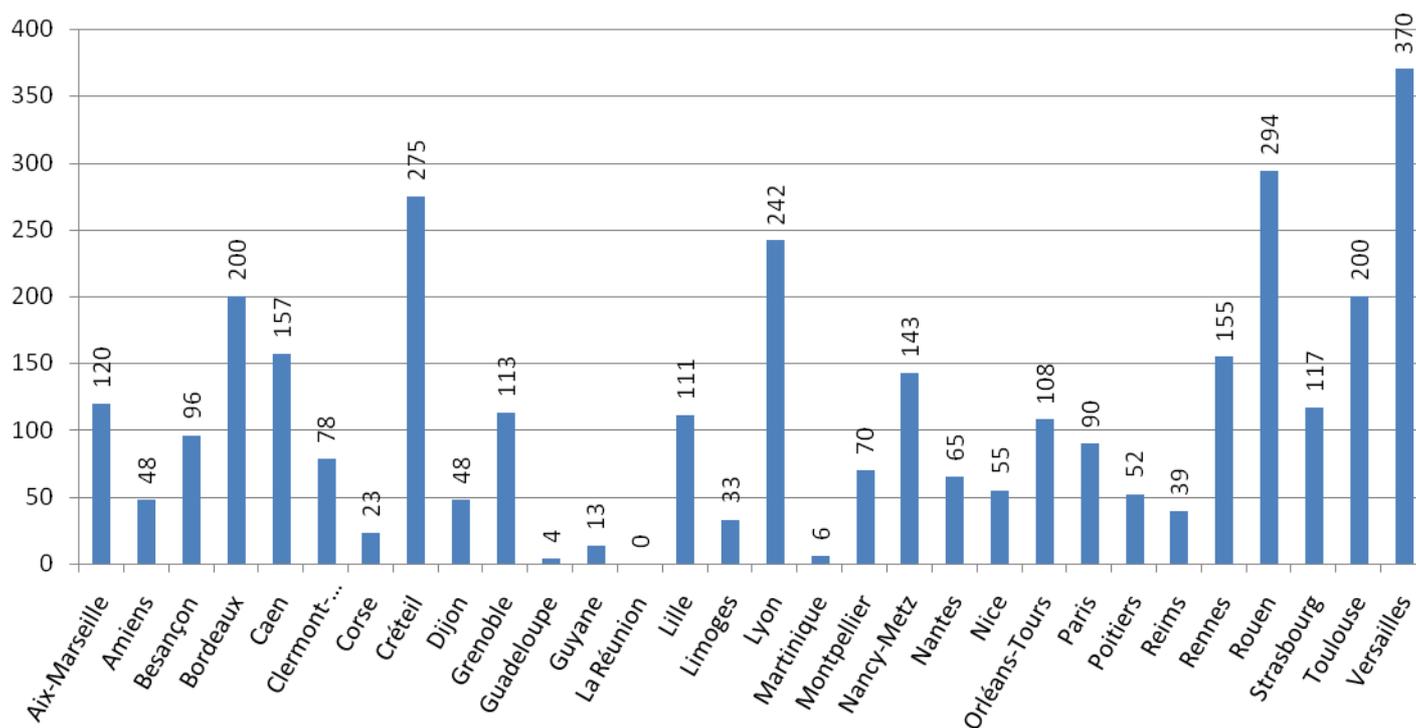
Répartition public / privé



Répartition public / privé des concerts donnés par les chorales de collège (par académie)

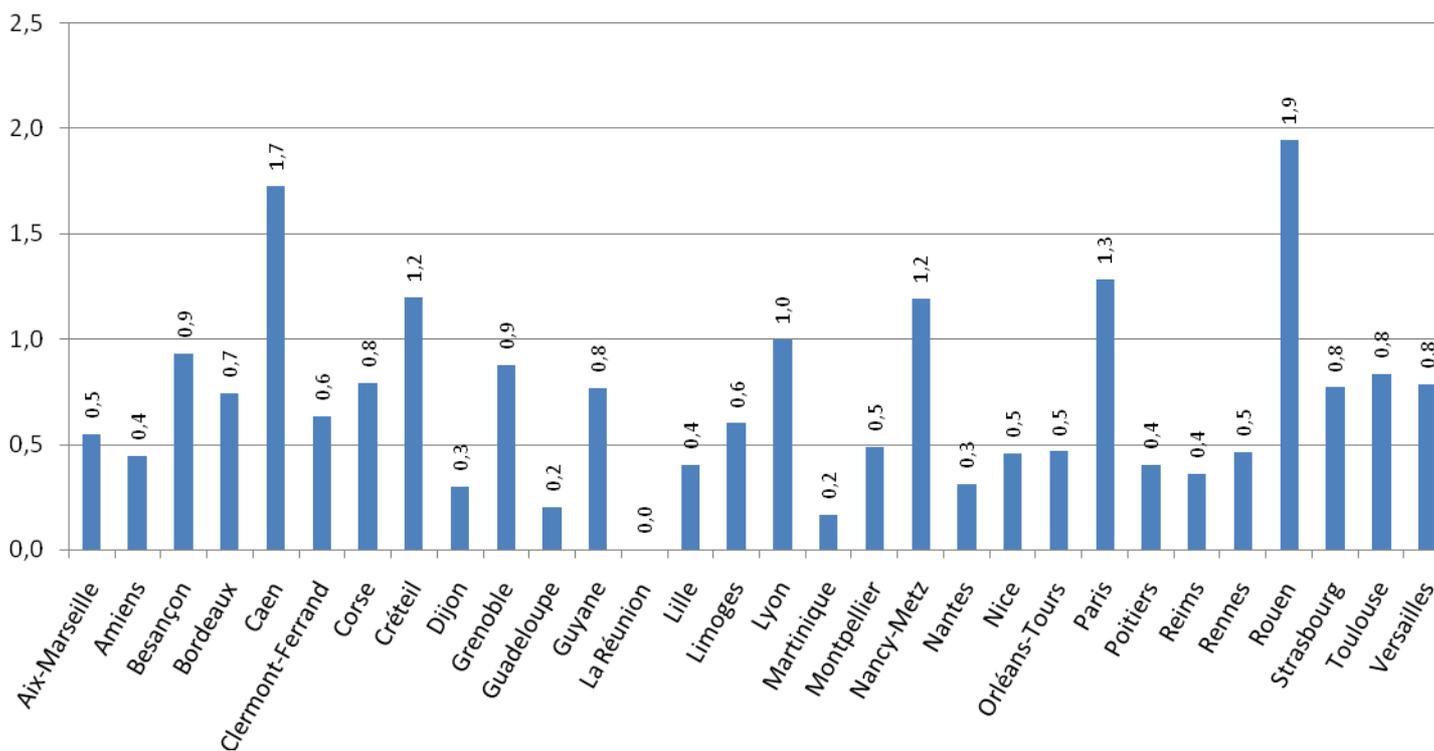


Nombre de concerts (collèges publics et privés confondus) donnés par les chorales de collège (par académie)



Toutes académies, nombre moyen de concerts donnés par une chorale de collège = **0,7** (public et privé confondus)

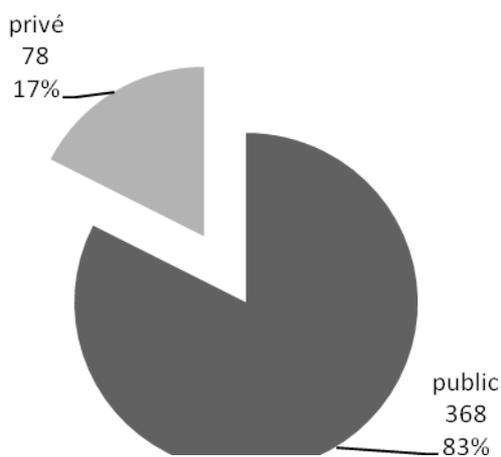
Nombre moyen par académie



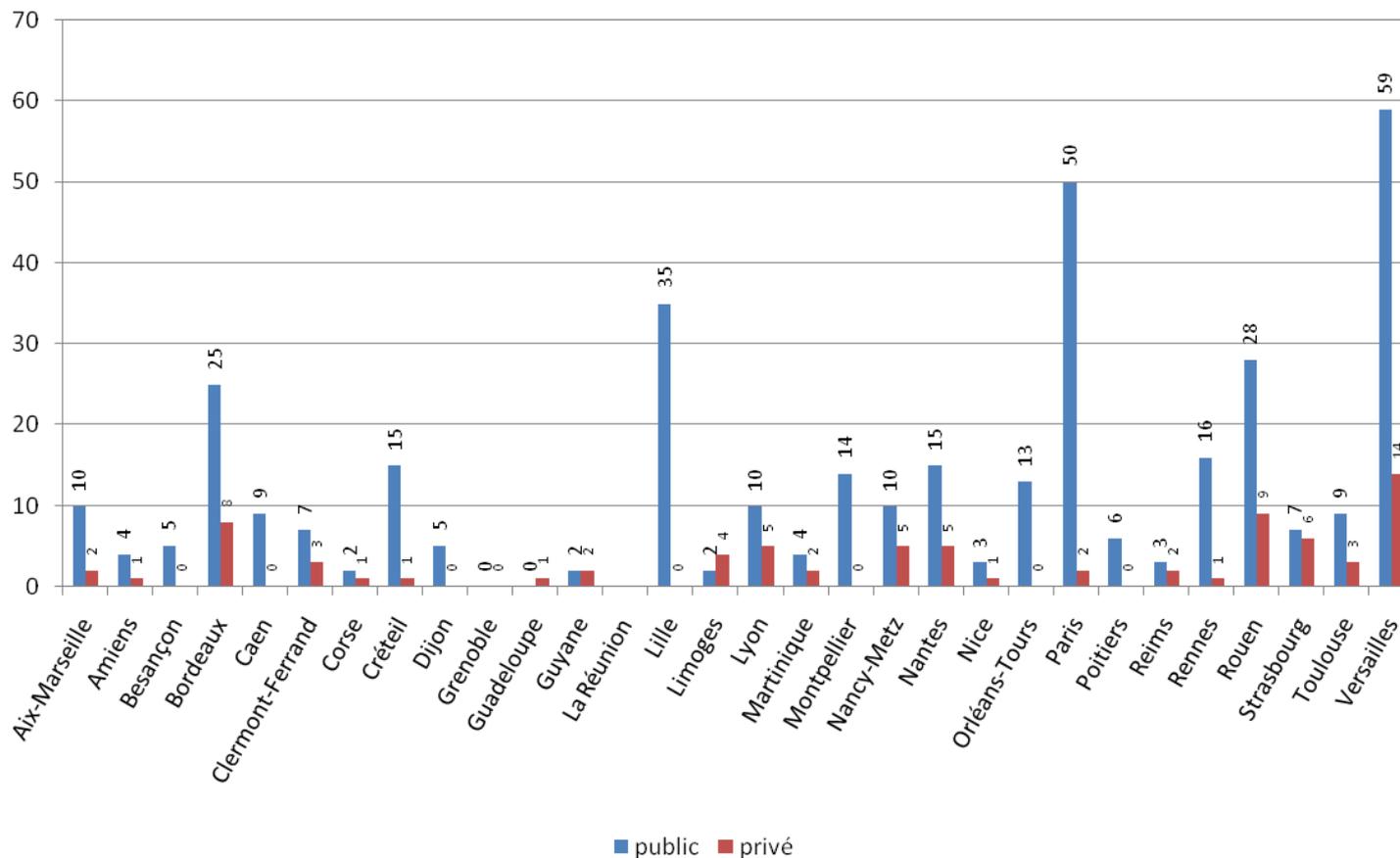
Concerts - Lycées

Nombre total de concerts donnés par les chorales de lycée = **446**

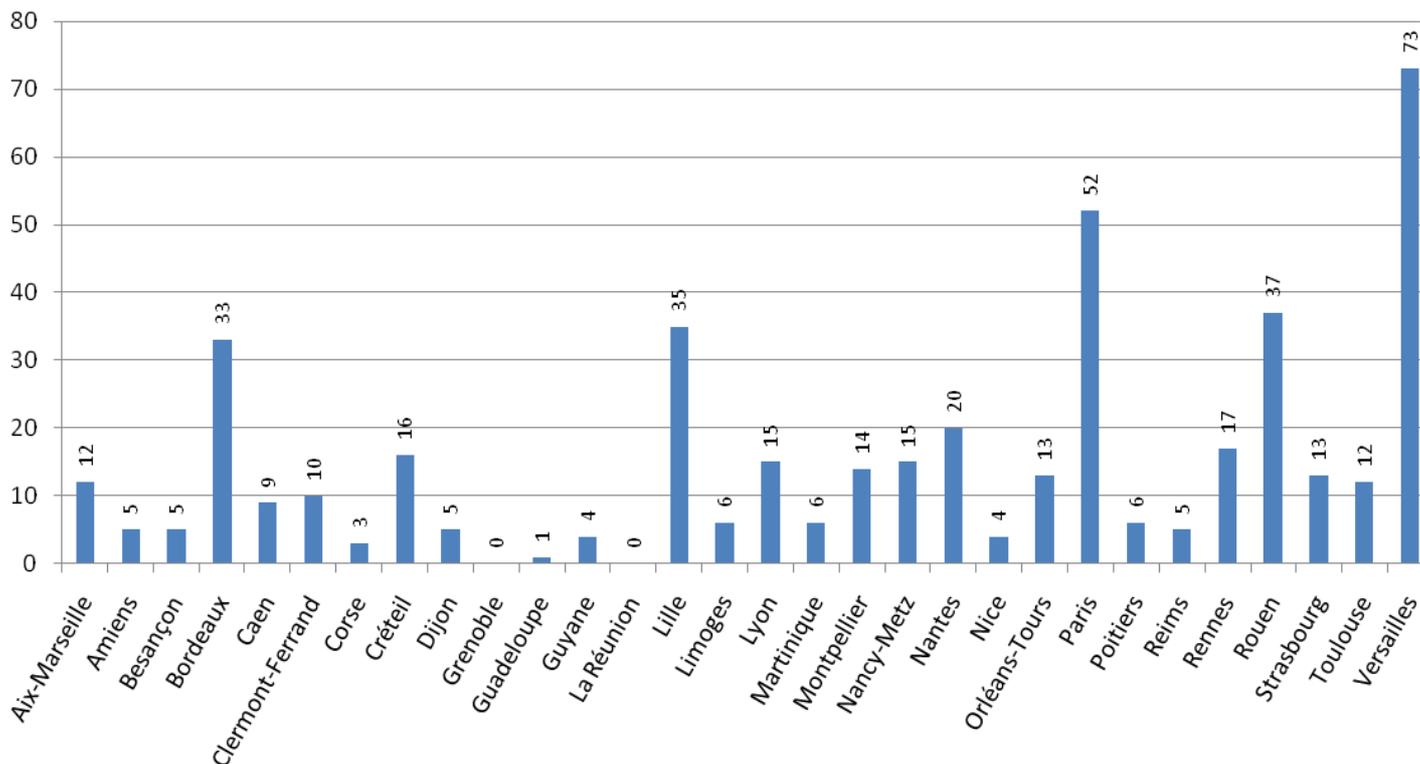
Répartition public / privé



Répartition public / privé des concerts donnés par les chorales de lycée (par académie)

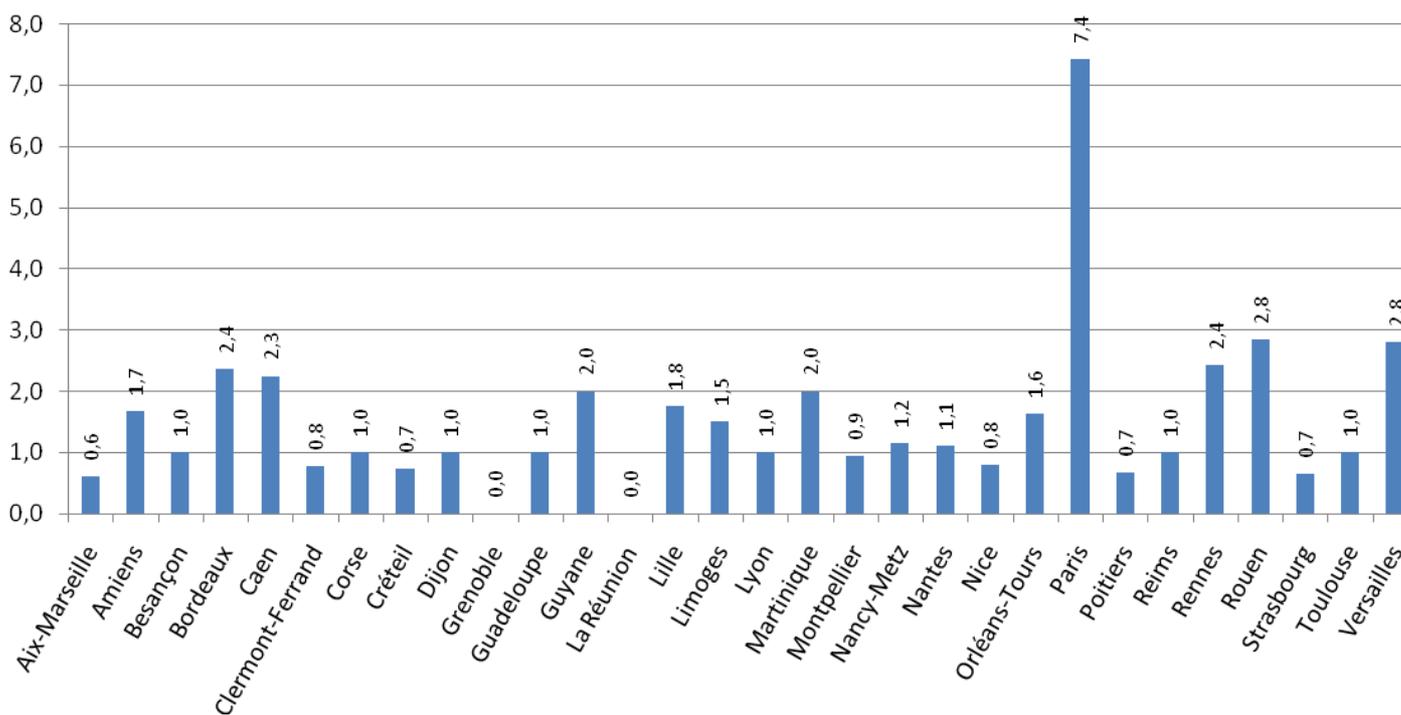


Nombre de concerts donnés par les chorales de lycée (publics et privés confondus) (par académie)



Toutes académies, nombre moyen de concerts donnés par une chorale de lycée = **1,5** (public et privé confondus)

Nombre moyen par académie



Partenariat – Collège

La notion de *partenariat* recouvre des réalités particulièrement diverses et, manifestement, les responsables académiques renseignant cette enquête ont souvent eu du mal à apprécier sa pertinence pour nombre de chorales. Nous présentons ci-dessous quelques facettes de cette notion qu'une prochaine enquête gagnerait à prendre en compte.

- Les collectivités territoriales - et plus particulièrement les conseils généraux - sont des partenaires indispensables, intervenant aussi bien sur le transport des élèves (répétitions et concerts) que sur le budget général des projets (apport en nature par la mise à disposition de salles professionnelles notamment). Notons à ce propos que les associations académiques affiliées à la Fédération nationale des chorales scolaires (FNCS) jouent alors un rôle prépondérant en permettant aux collectivités de s'appuyer sur un interlocuteur unique relayant les besoins de nombreux projets.
- Les concerts se déroulent fréquemment dans des lieux professionnels dédiés au spectacle vivant.
- Les chorales sont le plus souvent mises en espace, sinon en scène, par des professionnels qui suivent alors le travail dans cette perspective tout au long de l'année scolaire.
- Les chorales sont le plus souvent accompagnées par des formations instrumentales professionnelles.
- Des chefs de chœur de haut niveau peuvent intervenir à plusieurs niveaux d'un projet fédérateur pour apporter des éléments de formation liés aussi bien à l'analyse de la musique à interpréter qu'aux exigences particulières qu'elle induit pour y permettre la réussite artistique des élèves.
- Pour des spectacles fédérateurs associant de nombreux collèges, des commandes peuvent être passées à des compositeurs bons connaisseurs de la voix d'enfant. Dans ce cas, le *partenariat de composition* se transforme en *partenariat de répétition*, le compositeur suivant volontiers le travail des chorales tout au long de l'année précédant la création sur scène.

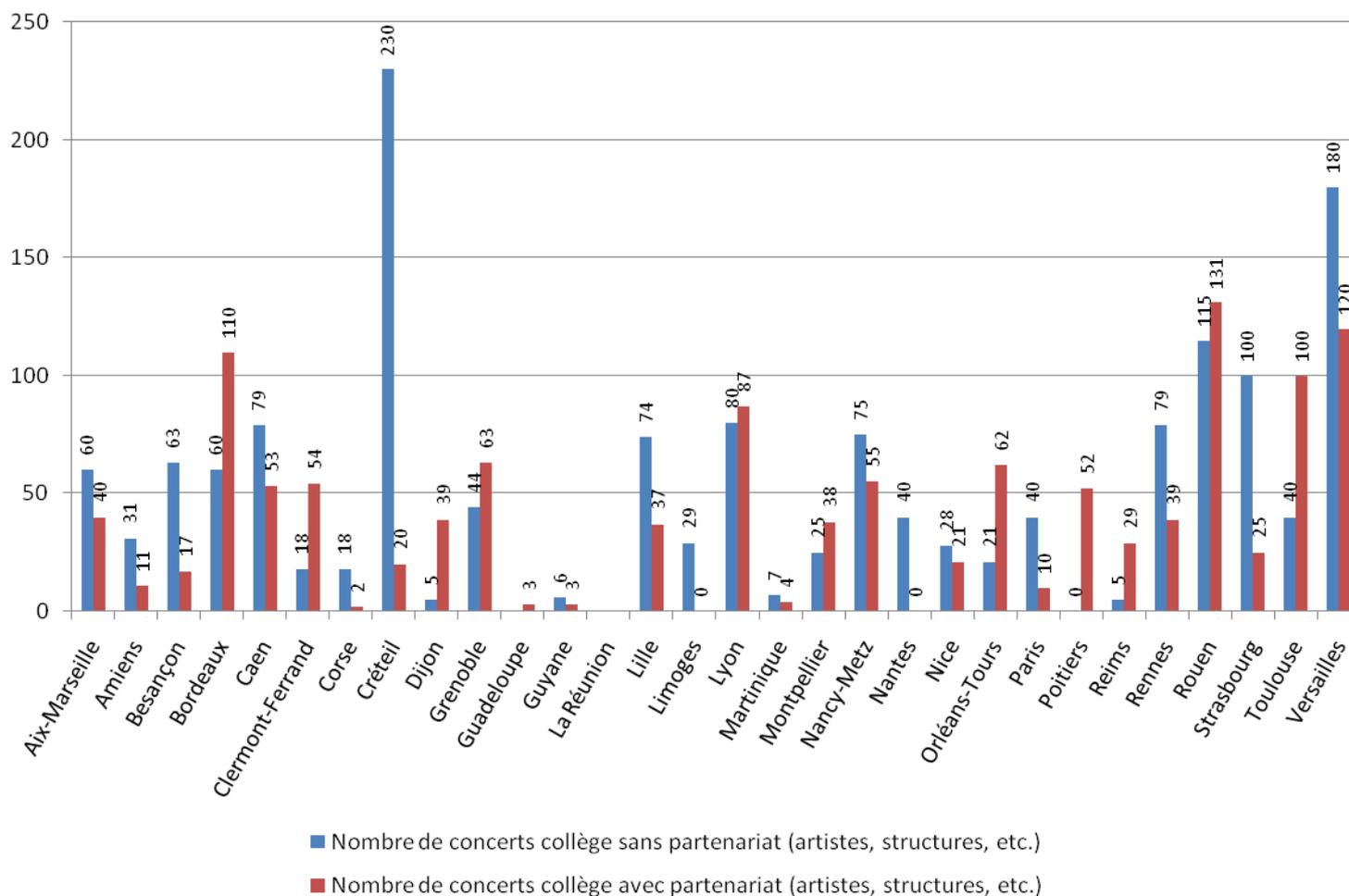
Nombre total concerts donnés par les chorales de collège = 3325

Nombre total de concerts pour lesquels un partenariat est identifié = 2836

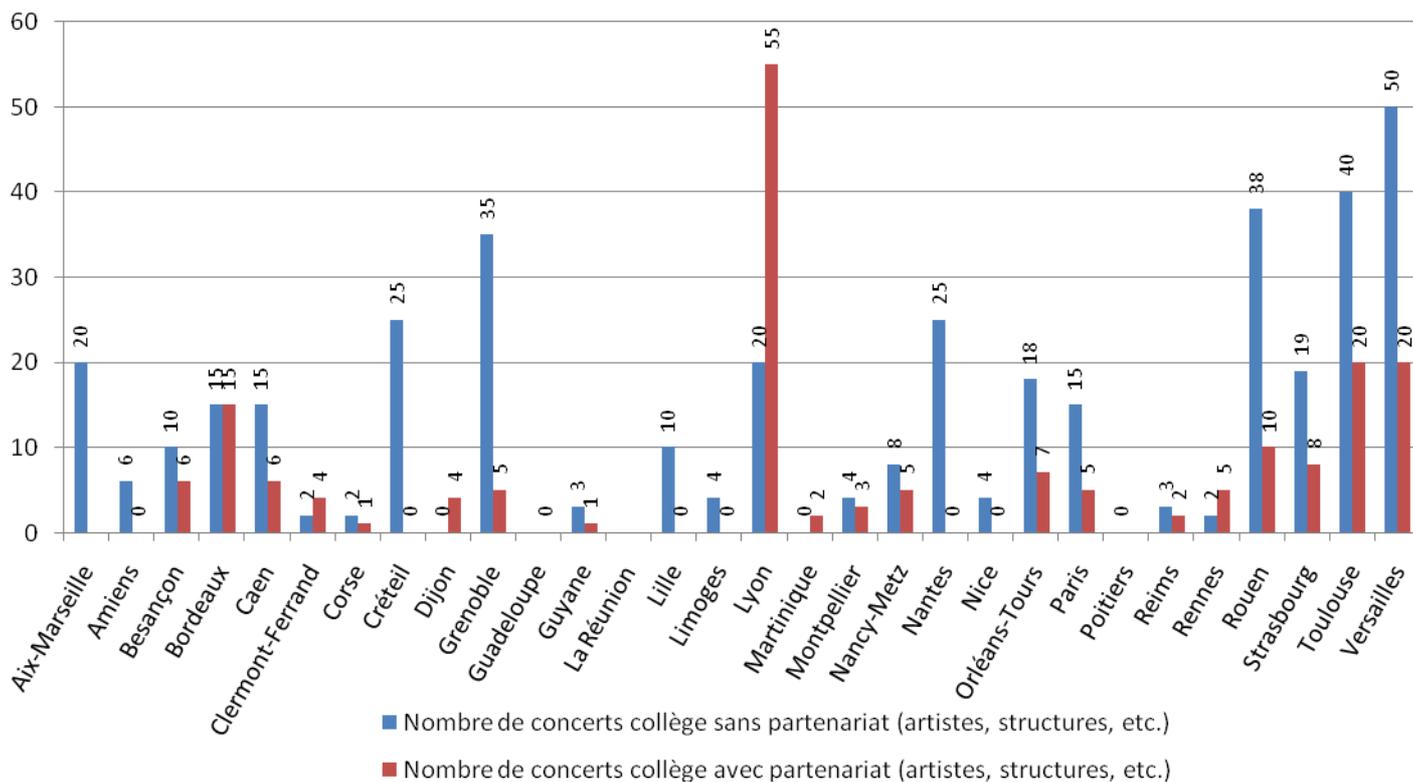
Répartition public / privé



Collèges publics : répartition avec et sans partenariat des concerts donnés par les chorales (par académie)



Collèges privés : répartition avec et sans partenariat des concerts donnés par les chorales (par académie)



Partenariat – Lycée

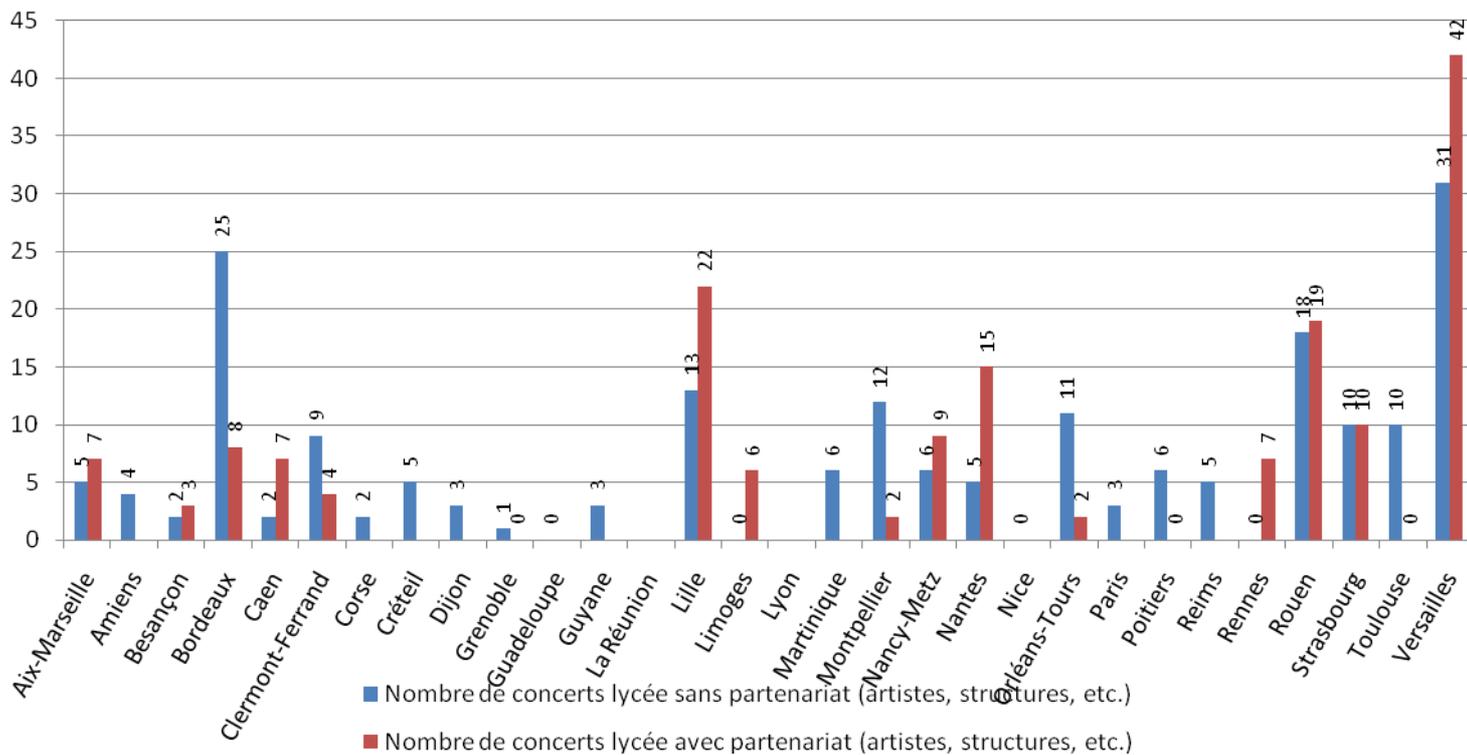
Nombre total concerts donnés par les chorales de lycées = **446**

Nombre total de concerts pour lesquels un partenariat est identifié = **360**

Répartition public / privé



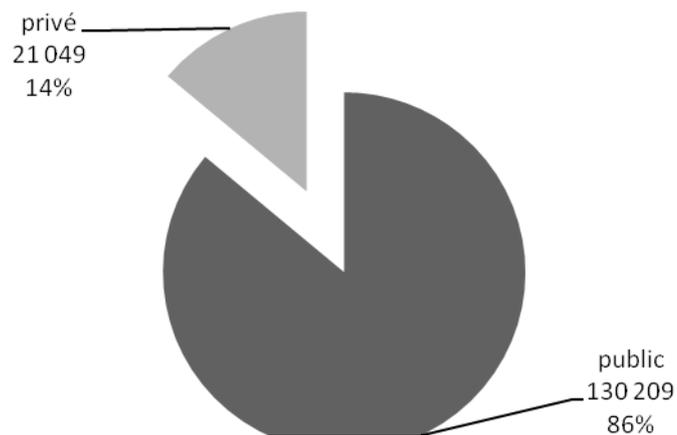
Lycées (privés et publics) : répartition avec et sans partenariat des concerts donnés par les chorales (par académie)



Effectifs chorales – Collège

Nombre total d'élèves participant à une chorale = **151 258**

Répartition public / privé



130 209 élèves chantent dans les chorales des collèges publics

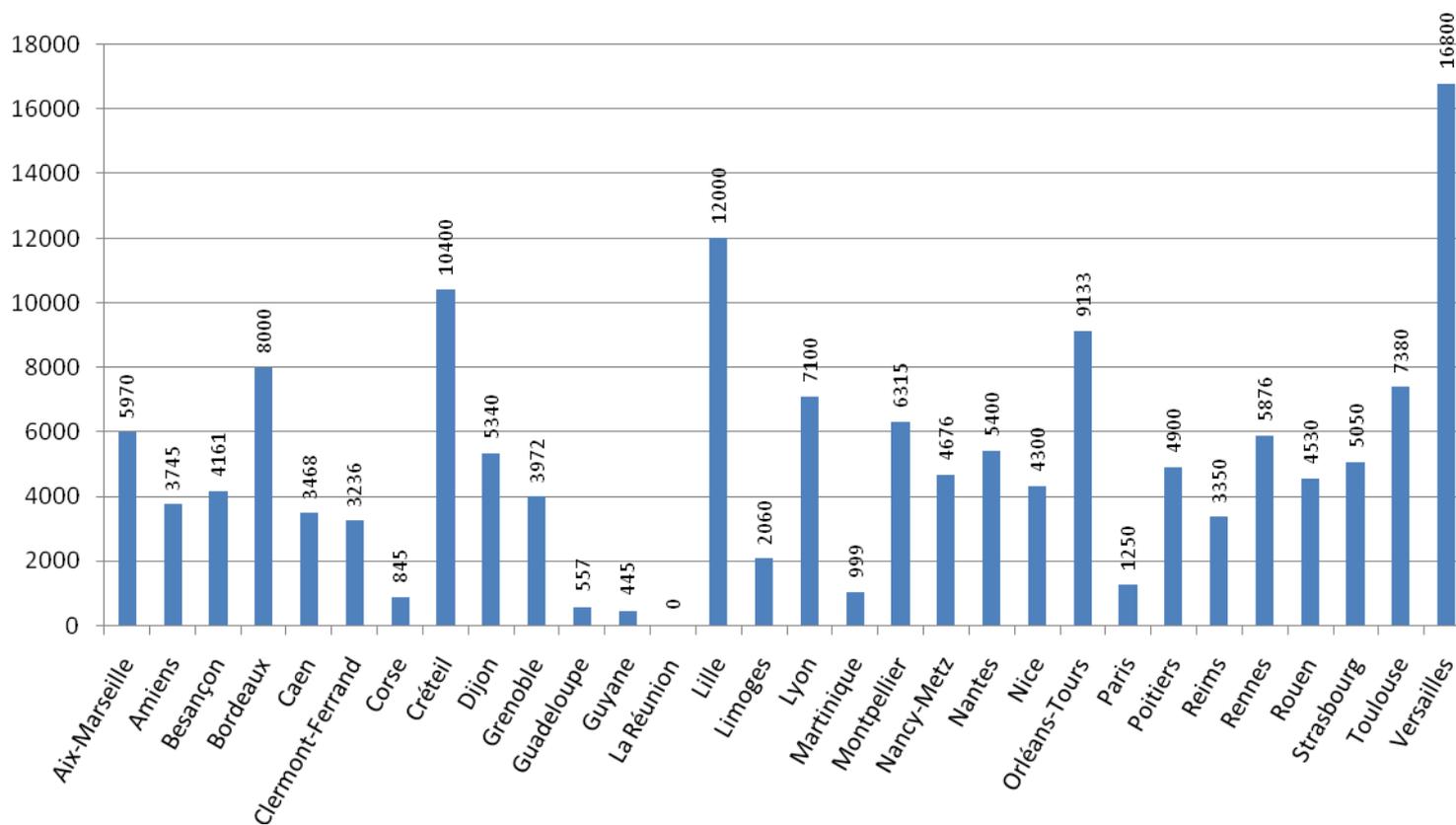
21 049 élèves chantent dans les chorales des collèges privés

Rapporté aux nombre de chorales identifiées, l'effectif moyen par chorale serait :

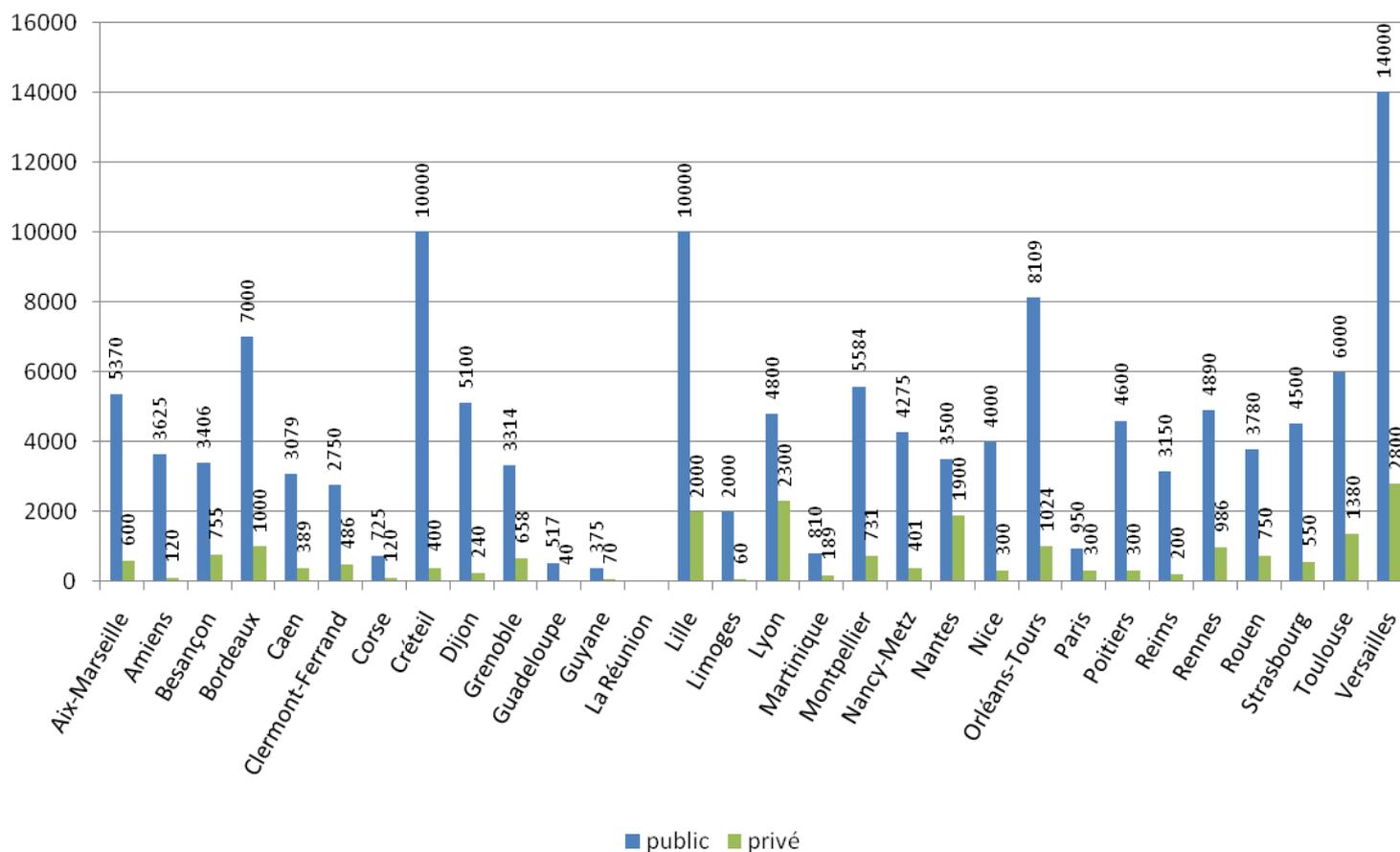
Dans les collèges publics : 35 élèves/chorale

Dans les collèges privés : 24 élèves/chorale

Effectifs d'élèves dans les chorales de collèges (publics et privés confondus) (par académie)



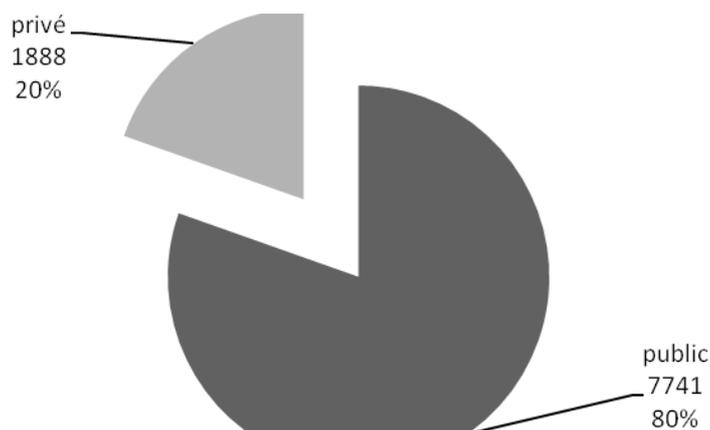
Répartition public privé des élèves dans les chorales des collèges (par académie)



Effectifs chorales – Lycée

Nombre total d'élèves participant à une chorale = **9 629**

Répartition public / privé



7 741 élèves chantent dans les chorales des lycées publics

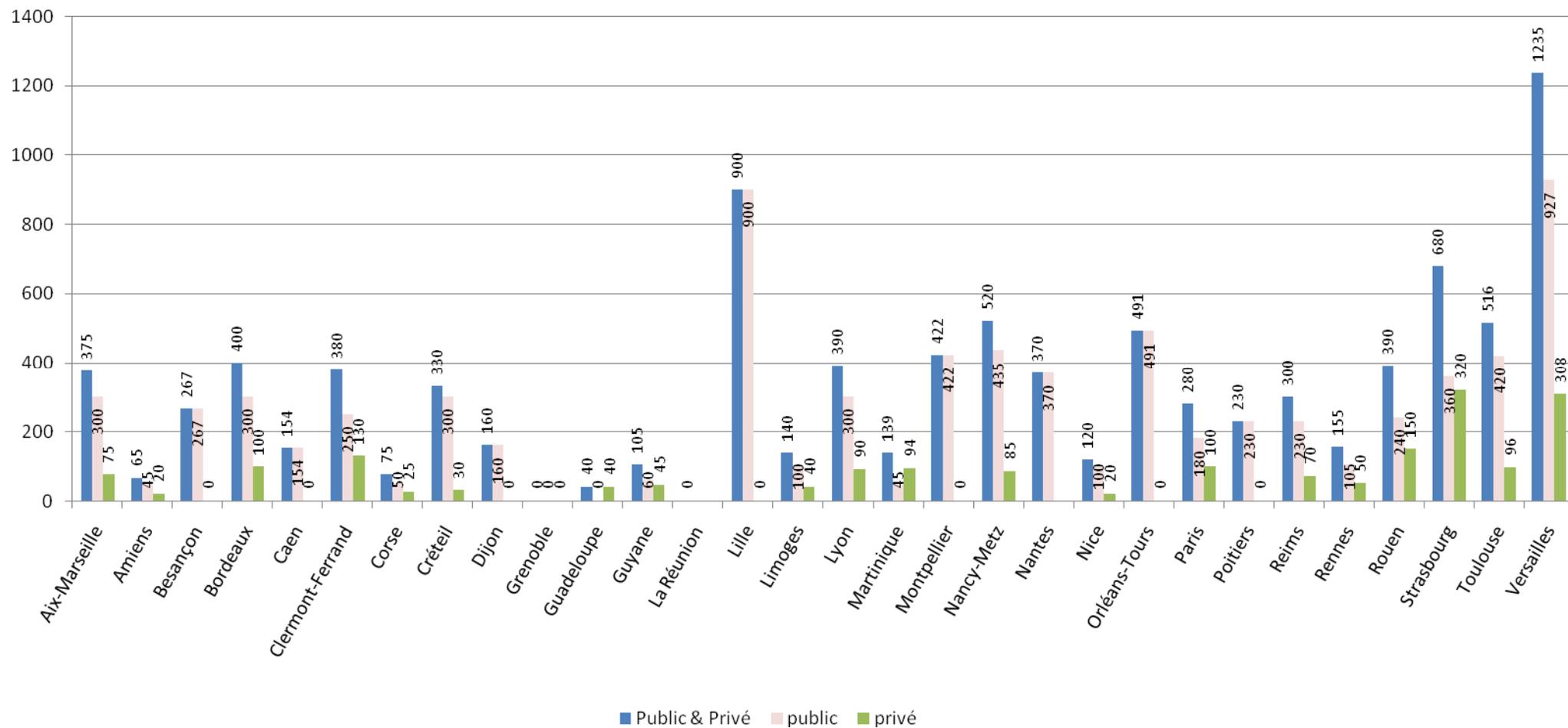
1 888 élèves chantent dans les chorales des lycées privés

Rapporté aux nombre de chorales identifiées, l'effectif moyen par chorale serait :

Dans les lycées publics : 34 élèves/chorale

Dans les lycées privés : 29 élèves/chorale

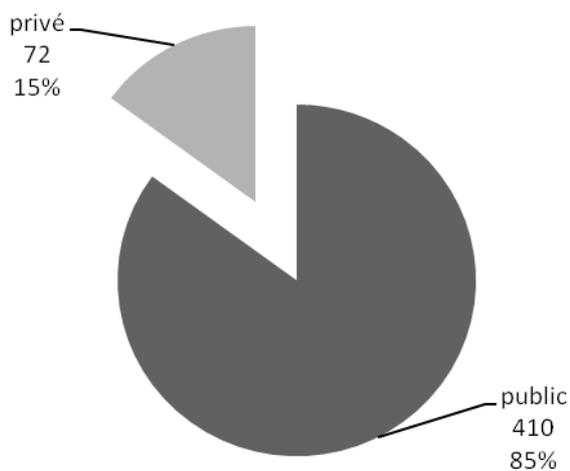
Nombre d'élèves dans les chorales des lycées : total académique, total lycées publics, total lycées privés (par académie)



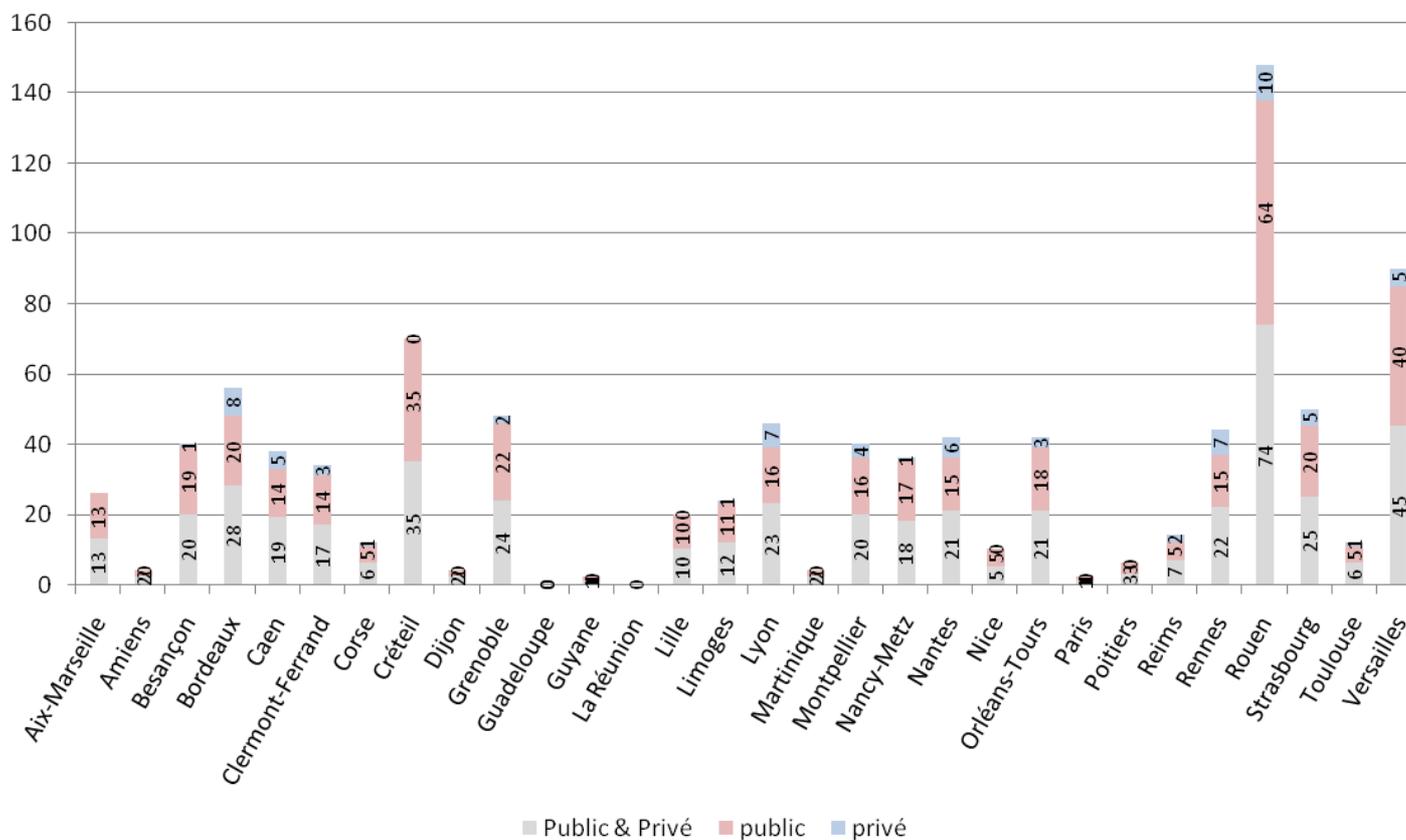
Pratiques instrumentales collectives - orchestres

Nombre total d'orchestres dans les collèges = **482**

Répartition public / privé



Nombre de collèges organisant un orchestre : total collèges publics et privés, total collèges publics, total collèges privés (par académie)



Nombre de lycées organisant un orchestre : total lycées publics et privés, total lycées publics, total lycées privés (par académie)

